

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- *afférents au conseil municipal* : 15
- *en exercice* : 15
- *qui ont pris part à la délibération* : 11

Séance du 17 juin 2019
L'an deux mille dix-neuf
Et le dix-sept juin à 20 heures 30

Date de la convocation : 12/06/2019

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : Elodie ALINAT, Laurent BERNAT, Adeline BOUDOU-THERON, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Philippe DOMENGE, Vivien GUIRAUD, Bernard LAFFOND, Viviane RAMONDENC, Alain RASCOL, Nathalie RICARD

Absent(s) (es) excusé (s) (es) : Patrick CADENET, Sandrine FAVRE, Jean-François ROUSSET, Naudy ROUX

Secrétaire de séance : Elodie ALINAT

Objet de la délibération n° 20-2019

Séjour pédagogique de l'Ecole du Rougier : attribution d'une participation financière

Les classes de CE2 et CM de l'école du Rougier ont effectué un séjour pédagogique du 18 au 22 mars 2019 au domaine de Laurière à Villefranche de Rouergue.

Monsieur le Maire propose qu'une participation financière soit attribuée et versée directement au prestataire du séjour à hauteur de 1714 euros. Monsieur le Maire précise que les crédits budgétaires nécessaires sont programmés au budget primitif de 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De verser** une participation financière de 1714 euros directement au prestataire du séjour
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget primitif de 2019, article 6574.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

Le Maire
Patrick RIVEMALE

